



## **COMMUNIQUE-RADIODIFFUSE**

(A diffuser 01 fois par jour du lundi 23 au vendredi  
27 septembre 2019 à Parakou et à Cotonou)

N°031 /MESTFP/DC/SGM/DEC/STEC/SA

**Objet** : Ouverture des registres d'inscription aux concours d'entrée dans les Lycées  
Techniques Agricoles, session de novembre 2019

Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle informe le public que les registres d'inscription aux concours d'entrée dans les Lycées Techniques Agricoles, niveaux I et II, session de novembre 2019, sont ouverts du lundi 23 septembre au vendredi 04 octobre 2019.

### **A - CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Peuvent prendre part à ces concours, les candidats béninois des deux (02) sexes remplissant les conditions suivantes :

#### **1 - DIPLOMES REQUIS**

- Etre titulaire du Certificat d'Etudes Primaires (CEP) ou d'un diplôme reconnu équivalent et justifier du niveau de la classe de 5<sup>ème</sup> de l'Enseignement Secondaire Général pour le concours du niveau I ;
- Etre titulaire du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou du Brevet d'Etudes Agricoles Tropicales (BEAT) ou d'un Diplôme reconnu équivalent pour le concours du niveau II.

#### **2 - CONDITIONS D'AGE**

- Pour l'entrée en première année niveau I, être né (e) entre 2003 et 2007 (inclus) c'est-à-dire avoir 13 ans au moins et 17 ans au plus au 31 décembre 2019.
- Pour l'entrée en première année niveau II, être né (e) entre 2000 et 2006 (inclus) c'est-à-dire avoir 14 ans au moins et 20 ans au plus au 31 décembre 2019.

### **B - CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :